

PASSE-TEMPS

LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
En An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

Y. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : <i>Le Repos hebdomadaire et les Théâtres</i>	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Nos Théâtres.....	X...
Par ci, Par là.....	X...
Le Vieux Paysan Malcontent.	Ch. GRANDMOUGIN.
Lettre parisienne : <i>Les Parisiens en voyage</i>	G. CAVELLIER.
Chronique féminine : <i>Frères Victimes</i>	Laurence ARNOTTO.
Notes d'Actualité : <i>La Vitesse des Automobiles</i>	EUGÈNE DREVETON.
Les Gaîtés de la Semaine...	Georges ROCHER.
Bulletin Financier.....	X...



CAUSERIE

Le Repos hebdomadaire et les Théâtres

Cela devait arriver : excellente en son principe, la loi sur le repos hebdomadaire est loin de contenter tout le monde.

Il faut reconnaître — en toute sincérité — qu'elle a été « bâclée » avec une regrettable précipitation.

Alors que les uns se réjouissent des dispositions qu'elle comporte, les autres déclarent que ces mêmes dispositions portent atteinte à leurs intérêts les plus chers et, dame ! quand les intérêts sont en jeu, il faut s'attendre à d'interminables complications.

La diversité même de ces intérêts interdirait de les unifier sous une règle-

mentation commune et les dérogations stipulées dans la loi apparaissent déjà comme notoirement insuffisantes.

L'application du repos hebdomadaire aux théâtres soulève — pour sa part — de grosses difficultés.

On avait d'abord prétendu — et M. Arthur Fontaine lui-même, directeur du travail au ministère du commerce, appuyait cette thèse — que la loi n'était pas applicable aux artistes dramatiques et lyriques.

Cette interprétation — énergiquement contestée, d'ailleurs, par les intéressés — était erronée : la loi, en effet, dit formellement :

« Sont admis de droit à donner le repos hebdomadaire par roulement les établissements appartenant aux catégories suivantes : Entreprises de journaux, d'informations et de spectacles, musées et expositions ».

Aussi, le syndicat des artistes dramatiques, s'est-il empressé de déclarer que tous les théâtres feraient relâche le lundi, et de créer autour de cette déclaration une formidable agitation destinée à intimider les directeurs de théâtres.

On n'aurait jamais cru qu'il y eu tant de gens disposés à ne rien faire !

M. Hervouët, secrétaire-général du syndicat, a pris sur lui d'affirmer que le repos complet du lundi serait non seulement agréable aux comédiens — ce dont personne ne doutait — mais qu'il serait avantageux aux directeurs.

A mon avis — dit-il — les directeurs ne perdront pas un sou. Le spectateur qui veut aller voir une pièce va la voir, et si le théâtre est fermé le lundi, il ira le mardi, voilà tout.

Les affirmations optimistes de M. Hervouët, ne sont pas parvenues à convaincre les directeurs, mieux placés que lui

— on en conviendra — pour apprécier les conséquences fâcheuses que leur réserve la nouvelle législation.

Tous sont unanimes à condamner le repos à jour fixe aussi bien que le repos par roulement.

M. Porel, directeur du Vaudeville, a fait connaître son opinion en termes catégoriques :

« Une loi inapplicable pour la moitié des Français — déclare-t-il — est une loi mauvaise. Une loi qui peut ruiner par son application un grand nombre de contribuables, est une loi imbécile. Celle du 13 juillet 1906, est le modèle du genre. Au Vaudeville, pour ne parler que de ce que je connais, voilà des comédiens, des machinistes, des ouvreuses, des gagistes de tous emplois, un personnel choisi ; comment oserais-je le remplacer par un personnel roulant qui désagrègera ma maison ? Ces messieurs du Syndicat nous la baillent belle en demandant un jour de fermeture par semaine.

Cela fait, ont-ils pris la peine de compter pour une saison théâtrale quarante-cinq jours de repos forcé ? Je comprends bien. Ils ont la plupart des appointements mensuels et ils espèrent sans doute, que les directeurs leur paieront un mois et demi à ne rien faire. C'est ingénu. Les acteurs plus importants qui sont payés par feux, abandonneront-ils quarante-cinq cachets de leurs appointements sans protester ? Les propriétaires sentiront-ils à ne pas toucher leurs loyers, ces jours-là ? Que notre ministre des finances impose donc un pareil sacrifice, pour commencer, aux sénateurs et aux députés, à qui nous devons cette jolie loi ? Là, ce sera justice et cela l'aidera à rétablir son budget bien malade.

Voilà pour le repos hebdomadaire.

Voyons maintenant pour le roulement. Comment s'opérera-t-il ? Où trouvera-t-on l'équivalent du personnel qui est en place ? Les auteurs consentiront-ils à voir doubler quarante-cinq fois dans une saison les bons comédiens qui les aident à réussir ? Car enfin, puisque c'est une loi, il faut qu'elle soit exécutée par tout le monde. Je ne vois pas bien, par exemple, Mme Jeanne Granier, remplacée un jour par semaine dans *Education* par Mlle X... ou Mlle Z... !

Ne cherchons pas. Vous me demandez si j'estime que cette loi causera un préjudice important au théâtre ? Mais c'est sa mort, tout simplement ! On nous prépare de nouveaux impôts et on nous ruine pour commencer. Je ne sais pas comment mes confrères les directeurs de théâtre prendront la chose. Quant à moi, je me déclare incapable de trouver les moyens d'exécuter la belle loi du 13 juillet 1906. »

Pierre BATAILLE.

(à suivre)



Echos Artistiques

Notre ancien directeur, M. Albert Vizenini, actuellement directeur de la scène à l'Opéra-Comique, avait été frappé, ces temps derniers, à Moret, où il était en villégiature, d'une attaque de paralysie partielle. Nous sommes heureux d'apprendre qu'un mieux très sensible s'est manifesté dans son état de santé.

M. Rey, chef d'orchestre, ayant réussi à résilier le contrat qui le liait la saison prochaine avec le Grand-Théâtre de Pau, vient d'être appelé par M. Valcourt, directeur du Grand-Théâtre de Marseille, à remplacer M. Miranne.

Parmi les directeurs de nos scènes de province, pour cet hiver, rappelons les noms de :

MM. Delaire, à Avignon ; Frédéric Boyer, à Bordeaux ; Dorfer, à Cherbourg ; Audisio, à Dijon ; Olitro, à Lorient ; Valcourt, à Marseille ; Arnaud, à l'île Maurice ; Gunsbourg, à Monte-Carlo ; Miral, à Nancy ; Tournié, à Nantes ; Lenéka, à Pau ; Mme Joubert, à St-Quentin ; J. Boyer, à Toulouse ; Azaïs, à Tunis.

La réouverture du Théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, se fera, le 10 septembre, avec *Aida*. Le lendemain on jouera *Le Barbier de Séville*, puis viendra *Samson et Dalila*. Le tableau officiel de la troupe n'a pas encore paru ; cependant on sait qu'aux artistes de la saison dernière sont venus se joindre le ténor Swolfs, le ténor Morati et Mlle Strasy, qui sera remplacée pendant les deux premiers mois par Mlle Richelieu.

Au cours de la saison seront représentés : la *Fiancée vendue*, de Smetana ; *Pelléas et Mélisande*, et les *Troyens* et l'*Ariane*, de M. Massenet. Il est possible que l'on donne aussi *Madame Chrysanthème*, de M. Messager, et *Salomé*, de M. Richard Strauss.

Le théâtre à la caserne.

C'est le 54^e d'infanterie, à Compiègne, qui possède le théâtre modèle, nous apprend notre confrère Robert Eude, qui émet fort justement le vœu que des théâtres soient créés dans tous les régiments.

En temps de paix, comme en temps de guerre, le théâtre a merveilleusement réussi à entretenir l'entrain et la bonne humeur des troupes.

N'est-ce pas aussi le moyen le plus efficace pour éloigner le soldat de l'estaminet, qui lui est si funeste, et pour le retenir à la caserne !

Les chapeaux au théâtre.

La réouverture de la saison théâtrale va rendre l'actualité à la question si discutée des chapeaux au théâtre.

La Comédie Française et l'Opéra-Comique ont pris, tout dernièrement, la résolution de prier les spectatrices des places du premier balcon et de l'orchestre d'assister au spectacle *sans chapeaux*.

La direction de l'Opéra-Comique, à la veille de la réouverture de ce théâtre, a l'honneur de rappeler cette décision au public. Les chapeaux ne pourront être tolérés, désormais, que dans les loges et baignoires et aux étages supérieurs.

En Allemagne, on est plus avancé que nous : cette question est depuis longtemps résolue à Berlin, et ce n'est plus guère que dans les cirques et dans les théâtres de variétés qu'on rencontre encore des femmes qui gardent leurs chapeaux sur la tête.

Il n'en fut pas toujours ainsi : En 1875 déjà, l'intendance générale des théâtres royaux rendit public l'avis suivant :

« Depuis quelque temps l'intendance reçoit de nombreuses plaintes de spectateurs s'insurgeant contre les chapeaux des dames, trop volumineux, érigés eux-mêmes sur des coiffures déjà trop élevées, qui leur masquent complètement la scène.

« Quoique l'administration royale des théâtres ne soit pas en situation de faire disparaître cet abus, elle estime néanmoins qu'il est utile et nécessaire de porter à la connaissance du public les faits qui motivent ces plaintes trop justifiées ».

Mais ce n'est pas cet avis de l'Intendance qui a décidé les femmes à renoncer à leurs jardins fleuris, c'est le protocole qui a donné plein pouvoir à l'intendant général pour tout ce qui concerne la toilette obligatoire aux représentations de gala, non seulement

en ce qui concerne les chapeaux, mais pour toutes les questions de toilette, y compris le décolletage.

Et ce pouvoir conféré à l'intendant général, les directeurs de théâtres non royaux se le sont arrogé, en partie du moins. Et les chapeaux ont disparu le plus simplement du monde.

Autrefois et aujourd'hui :

Pendant qu'on parle encore de la décoration de Mme Sarah Bernhardt, l'anecdote suivante du *Cri de Paris*, est d'actualité.

« Veut-on, dit notre confrère, mesurer le changement qu'un siècle et demi à peine introduisit dans nos mœurs ? Un de nos amis, rat d'archives, nous communique la lettre suivante qu'il affirme avoir copiée en bon lieu.

« Mons, le concierge du For-l'Evêque,

« Informé que la demoiselle Clairon a poussé l'insolence et le dérangement de l'esprit, jusqu'à solliciter l'un des Ordres du Roi, encore que son sexe et sa profession la rendissent à ce de tout point inhabile, je vous fais cette lettre, de par le Roi, pour que vous ayez à recevoir ladite Clairon, la resserrant assez étroitement pour qu'elle subisse suffisante correction et, cependant, la faisant chaque soir conduire à la Comédie par votre exempt, afin que le public ne soit point privé du spectacle où se déploie le beau génie de cette indiscreète fille.

« Signé :

« Le premier gentilhomme de la Chambre ».

Le Conseil municipal de Milan a voté, pour une durée de neuf ans, une subvention annuelle de 75,000 francs au théâtre de la Scala.

La censure vient d'interdire, au directeur du Théâtre-Intime de Nuremberg la continuation des représentations de *Das Bett (Le Lit)*, de M. Henry Lavedan, de l'Académie française.

Cette mesure a ceci d'amusant, c'est que la pièce a été jouée cinq fois sans que le public s'en soit le moins du monde formalisé ; elle l'amusait, au contraire, énormément. Il a donc fallu aux censeurs nurembergeois cinq représentations pour découvrir quelque chose dans la pièce qu'ils n'ont probablement pas comprise.

NOS THÉÂTRES

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Nous avons déjà annoncé la réouverture de notre scène de comédie pour le samedi 22 septembre, date à laquelle Mme Sarah-Bernhardt viendra donner cinq représentations.

L'ouverture officielle de la saison aura lieu le vendredi 28 courant avec *Le vieil*

Heidelberg un des derniers grands succès parisiens, car il fut donné au Théâtre Antoine, le 29 janvier 1906. En voici la distribution :

Le docteur Jüttner, M. Paul Plan; Charles Henri, M. Lacroix, de Hang-Marcy; le comte d'Asterberg, M. Lorrain; Lütz, M. Frémont; le maréchal du palais; M. Marjot; Kellermann, M. Muffat.

Catherine, Mme Carmen Deraisy; Mme Ruder, Mme Schuller; Dorffel, Mme Royer.

L'interprétation comporte en outre de nombreux rôles, un orchestre et des chœurs. Ajoutons que des décors spéciaux ont été commandés, par MM. Hertz et Moncharmont, aux maîtres décorateurs Amable et Maréchal.

Les nouveaux directeurs font procéder en ce moment à des modifications importantes tant dans la salle et les couloirs qu'à l'extérieur du théâtre.

De même qu'au Grand-Théâtre, un couloir sera établi au milieu des fauteuils. Le changement complet des velours, le vernissage des sièges en une teinte gris bleu donneront à la salle un aspect d'élégance et de confortable, qui lui faisait malheureusement défaut.

Une guirlande de lampes électriques sera placée sous la première galerie.

Deux immenses vestiaires dont une porte donnera sur l'escalier et l'autre sur le promenoir seront installés dans les couloirs refaits à neuf.

Un vestiaire supplémentaire est établi dans le couloir des premières galeries.

Dans le foyer, le plafond et les peintures artistement nettoyés retrouveront leur éclat primitif.

Les couloirs des fauteuils et des premières seront garnis de tapis. L'ensemble de l'éclairage est renforcé de 900 lampes réparties dans tous les services.

Sur la scène, la suppression totale du proscénium et la réfection des décors; à l'extérieur un éclairage intensif de la façade achèveront ce qu'on peut appeler sans exagération, la réfection complète de notre Théâtre des Célestins.



Par ci, Par là !

Cette fameuse loi sur le repos hebdomadaire qui devait donner bonheur et joie à tout le monde, pour le moment ne satisfait personne et son application ne va pas toute seule.

Il en est de celle-là comme de toutes les lois dites « électorales » en général.

Les députés, pour donner satisfaction à leurs électeurs et à l'élément ouvrier qui forme la majorité, votent des lois intéressantes avec un zèle intempestif. Sans prendre la peine de réunir les éléments de discussion indispensables, et s'entourer des rapports et avis des intéressés, ils adoptent à mains-levées quantité d'articles par séance et, en quelques heures, on a ainsi fait une loi énorme sans bien savoir comment on pourra l'appliquer.

C'est ce qui arrive aujourd'hui et personne n'est content.

Tous les citoyens d'un pays ne peuvent être placés sur le même pied et les besoins ne sont pas les mêmes dans toutes les corporations.

Nous avons assez critiqué la tristesse de Londres, où le dimanche tous les cafés, restaurants et théâtres sont fermés, pour ne pas imiter les Anglais !

Mais alors, que sera Paris, si la loi s'applique pour les corporations de l'alimentation ? Que deviendront les boulevards sans les terrasses des cafés ?

Et puis arrivera-t-on à donner le repos dominical à tous ? Cela est aussi impossible que de prendre la lune avec les dents, car on ne peut pas suspendre, ne fut-ce que pendant 24 heures, toute la vie d'un pays.

Si les cafés sont fermés, si les restaurants sont clos, si les cochers sont au repos et les chevaux aussi, ou les trolleys, ou les moteurs, que ferons-nous le dimanche ? Surtout que les épiciers, bouchers, charcutiers, boulangers, auront comme chacun fermé leurs boutiques.

Alors ne pouvoir ni se faire promener, ni s'amuser, ni boire, ni manger, ni fumer, vous croyez que ça sera une existence et que le dimanche sera un jour enviable ?

On ne pourra même plus être malade, et encore moins mourir car on ne trouverait personne pour vous enterrer !

Si au moins les « apaches » profitaient de la loi, ce serait la seule bonne chose qu'on en tirerait ; mais cela n'arrivera pas, au contraire, car messieurs les pipelets désertant leurs loges le dimanche, les cambrioleurs auront du travail assuré pour leur journée.

Et les mendiants cesseront-ils de nous harceler le dimanche ?

Enfin, tout cela est inapplicable et il eut été bien plus logique d'imposer le repos collectif, mais en laissant aux parties intéressées le soin d'en discuter le jour d'application entre elles.

Et tout le monde eut été satisfait alors que nous ne trouvons que des mécontents.

MAUPIN.

GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, Rue St-Côme (au premier)



LE VIEUX PAYSAN MALCONTENT

Les ch'mins d' fer, les machin' à battre,
Non, ça ne vaut pas not' bon temps;
Si l'on s' donnait du mal comme quatre,
Nous étions tretous mieux portants !

On marchait ! — faut q' la jambe travaille —
On n' demeurait pas empoté,
Et qu'il aill' droit ou qu'il déraille,
L' wagon n' vaut rien pour la santé !

En été, c'est tout comme un' boîte;
On y cuit, on s' réduit en eau;
En hiver, la bis' vous y fouette
A travers les fen' du carreau;

La femm' frileus' s'y ratatine,
L'homme bat la s'mell' à grand fracas
Sur le fer-blanc d'un' long' machine
Où y a de l'eau froid, qu'on n' leur chang' pas !

D' mon temps nous trotions dans la neige
Avec de gros souliers à clous
Dont les s'mell' n'étaient pas en liège
Comm' ceux qu'on colport' par chez nous !

Nous battions l' blé dedans la grange,
A tour de bras, bien avant l' jour,
On s' disait : « C'est mon pain que j' mange,
J' l'ai travaillé avec amour ! »

Aux gas d'à-présent, mauvais' graine,
Vans et fléaux, ç'a leur fait peur;
Quand i' faut q' la gerbe s'égrene,
C'est dans un fourbi à vapeur !

On veut des ais' de toutes sortes;
Les malins dis' que c'est l' progrès;
Moi j' trouv' que les femm' sont moins fortes
Et q' les p'tits gach'nots sont moins frais !

Les gens sav' lir' dans les gazettes,
Pourtant ça n' les rend pas contents,
Pas plus q' d'avoir de belles chaussettes!
J'étais pieds nus jusqu'à quinze ans !

J' n'en souffrais pas, bien au contraire !
J' toussais bien un peu quelquefois,
Mais ma foi ! je m' tirais d'affaire
Avec un bon emplâtre d' poix !

Le mond' s'abime et s'empoisonne,
Les vins d'auberg', ça n'a pas de nom,
Et ça ne fait du bien à personne
Qu'à ceux qui les ven' ! nom de nom !

C' mond' ci finira je n' sais comme,
Et chacun s'ra p't' ét' très savant,
Mais pour sûr je n' connais pas d'homme
Qui vaille un seul de ceux d'avant !

On paresse, on veut fair' fortune,
On boit de l'absinthe au cabaret,
Et je n' vois pas dans ma commune
D' bon estomac ou d' bon jarret !

Quéq' fois j' crois qu'i faudrait une guerre
Pour nous r'fair' le tempérament;
Nos pèr' s'en allaient par la terre
Et s' donnaient bien un aut' tourment;

A l'Europe ils flanquaient un' pile,
I' crevaient d' faim de temps en temps,
Mais i' s' battaient dix-sept ans d' tile,
Et vivaient bien tout près de cent ans !

Charles GRANDMOGUTIN.

Lettre Parisienne

LES PARISIENS EN VOYAGE

— Le voyage est l'art de dépenser beaucoup d'argent et de se fatiguer infiniment pour être moins bien que chez soi.

Cette boutade d'une « Parisienne », qui visait à s'approprier la manière de Mme de Sévigné, et qui n'en était pas sensiblement diminuée parce qu'elle trahissait des accointances avec Jules Claretie, me revenait l'autre jour en mémoire, tandis que j'assistais, à la gare St-Lazare, au départ du rapide de Normandie.

Que de malles stupéfiantes ! Que de oilettes de voyage à renverser les paisibles habitants du littoral ! Parole, une Parisienne qui s'embarque pour un « circulaire » de trente jours semble toujours poser pour l'« étoile » qui va sarahbernardianiser en Amérique !

Son entendement compliqué, sa passion innée du cabotinisme l'empêchent de concevoir l'excursion estivale autrement que comme une odyssée de roman comique. Elle prétend également à esbrouffer la grève de Trou-sur-Mer que la plage de Dieppe. L'atmosphère factice de Paris l'environne étroitement et la suivra partout, quoi qu'elle fasse pour s'y soustraire. C'est la martyre de la convention qui ne pourra jamais voir danser les *bigoudens* bretonnes sans évoquer l'image de Mlle Sandrini Minaut la *Korrigane*, ni contempler un calvaire sans risquer une comparaison avec tel décor du *Pardon de Ploërmel*.

Vous croyez qu'elle va s'amuser ou s'intéresser à quoi que ce soit, durant son voyage à itinéraire fixé et quasi chronométré, par la prévoyance des compagnies tutélaires ?

Du tout. Les douilleteries de son petit appartement parisien lui manqueront trop pour cela. La chambre de fortune, que sont la plupart des chambres d'hôtel, l'horripilera. Et puis, si elle n'a pas d'auto, vous n' imaginez pas la sujétion de l'exactitude obligatoire afin de ne pas manquer les heures des trains ! Joignez pour surplus que l'inhabitude de la marche lui rend fort pénibles les excursions à travers champs. J'en ai rencontré qui, harassées, s'enfermaient à l'hôtel, dès leur débarquement dans une ville, et qui, compulsant, mornes, leur Joanne ou leur Conty, terminaient par ce cri de découragement immense : — Dieu, que

de fatigues encore ! Qu'est-ce qu'on pourrait bien ne pas voir dans tout cela ?

Et Monsieur, lui ?

Eh ! bien, je vais vous dire : généralement, Monsieur a premièrement plein le dos du voyage, et deuxièmement plein le dos de sa femme.

N'est-ce pas idiot, je vous le demande, de s'éreinter à courir la France quand on a tout ce qu'il faut à Paris ?... Imaginez-vous venir en Bretagne voir des dolmens quand il y en a plein le musée de Saint-Germain ? Et les grottes ? Et les chutes d'eau ? Et les rochers ? Mais, mes pauvres amis, nous n'avons qu'à aller au bois de Boulogne pour en admirer autant !... La mer ? Peuh ! De l'eau ! C'est bon dix minutes : en lisant le Courrier des théâtres du *Figaro*, qu'on reçoit, entre parenthèses, avec vingt-quatre heures de retard, ce qui est infect... La montagne ? Joli ! Mais vous savez, le ranz des vaches, c'était déjà rococo du temps de Rossini ; et puis, en somme, on s'en fait une idée très suffisante à Saint-Cloud... Il y a encore les *points de vue*, vous savez, les innombrables points d'altitude où le Touring-Club de France a placé un banc et un poteau indicateur afin de signaler l'endroit aux touristes qui oublieraient d'admirer. Mais jamais nul n'imaginera, à moins d'y être passé ici-même, ce qu'un *point de vue* ressemble à un autre *point de vue*... Blague ! Blague ! Blague !... Monsieur déclare le vin infect, le pain infect, les gens infects, les voyages infects... Il se meurt de revoir Enghien (quatorze minutes de Paris, 135 trains par jour) où il y a un si joli casino qui plonge dans l'eau ; il aspire à se débarbouiller l'âme dans un verre d'orangeade frappée qui est une spécialité d'un café fameux du boulevard des Capucines ; il voudrait bien respirer l'odeur de son cercle et fumer un cigare au haut de l'escalier de l'Opéra...

Non, ils ne s'amuse pas, les Parisiens en voyage...

Cependant, si vous rencontrez où que ce soit un couple en état d'ébahissement devant un jardin en rocaille avec jet d'eau et boule de verre sur un trépied, n'hésitez pas une minute : vous êtes en face de deux Parisiens savourant le charme du jardin d'autres Parisiens !

Gabrielle CAVELLIER.



CHRONIQUE FÉMININE

Frères Victimes

L'état de Mlle Nathalie Stolypine, grande fillette de 14 ans, déjà fort jolie et promettant plus encore, s'est sensiblement amélioré, a-t-on annoncé, et les médecins déclarent que l'amputation des jambes peut être évitée. Mais la pauvre enfant restera estropiée pour la vie.

Quant à son frère, un bébé de trois ans, qui jouait sur le balcon avec sa nourrice quand l'explosion s'est produite, il en est quitte pour quelques contusions, un gros bobo à la tête dont il a été assez vite remis.

Dans la longue série rouge, qui s'allonge et hélas ! s'allongera encore longtemps, la malheureuse Russie a connu des attentats tout aussi horribles que celui de la villa de l'île des Apothicaires, mais celui-ci a particulièrement apitoyé le monde à cause de la présence, parmi les innocentes victimes de la bombe du faux gendarme, des deux enfants du ministre visé et à peu près seul indemne.

La première émotion passée, on s'est demandé avec stupeur, papas et mamans, par quelle aberration d'esprit un père, à tout instant menacé du sort qui échet coup sur coup, en moins de quatre ans, à deux de ses prédécesseurs au ministère de l'Intérieur, Scipiaguine et de Ploheve, avait pu se résoudre à vivre en somme de la vie de famille dans une quiétude de bon bourgeois. Et ce qui est encore plus étonnant peut-être, c'est que la mère ait consenti à faire partager à ses enfants ce train d'existence sur un volcan.

Dans la lutte sans merci qu'il a accepté de soutenir, comme chef de gouvernement, contre la Révolution, M. Stolypine, avec un grand courage dont l'exemple n'est pas rare en Russie, a certainement fait de sang-froid le sacrifice de sa vie. Il est perpétuellement dans la situation critique du soldat au feu. Il se sait condamné à mort par un arrêt du tribunal de sang de la Sainte-Vehme révolutionnaire et jour et nuit, visé par le revolver ou par la bombe d'ingénieux autant qu'implacables exécuteurs, pourtant il va à la bataille comme un général marcherait à l'assaut entouré de sa femme et de ses enfants en face de la mitraille ! Que sa femme, compagne héroïque de son existence sacrifiée, soit résolue à en partager jusqu'au bout tous les dangers, on ne peut que regretter et admirer. Mais où l'on ne comprend plus le père et la mère, c'est dans cette insou-

ciance à exposer aux coups des assassins, comme de frêles et innocentes victimes de dissensions sanglantes, des enfants que pourtant ils chérissent.

Et la cruelle épreuve de la villa sinistre, dont de Plohve, prévoyant la mort qui devait le frapper, disait : « Chaque fois que j'y entre, il me semble qu'elle va sauter ! » — ne paraît pas avoir éveillé leur sollicitude. M. Stolypine s'est retiré, toujours en famille, au Palais d'Hiver mis à sa disposition par le tsar !

On a raconté qu'à ce même Palais, le jour de l'attentat qui marqua, en janvier 1905, la cérémonie de la bénédiction de la Néva, le grand-duc Wladimir reçut une balle morte au genou, la ramassa et la montra au tsar près de qui il était, dans la chapelle, et que le tsar dit à voix basse à son oncle : « Nitchovo ! Mets ça dans ta poche ! Nitchovo ! C'est la formule intraduisible du fatalisme russe, quelque chose comme le « C'était écrit ! » du fatalisme musulman. Cette résignation au sort déforme l'énergie, enlève au courage le plus réel, le plus étonnant, quelque chose de la grandeur qu'y ajoute le sacrifice. Peut-être explique-t-elle l'imprévoyance paternelle de M. Stolypine.

Laurence ARNOTTO.



NOTES D'ACTUALITÉ

La Vitesse des Automobiles

Les Conseils généraux, durant la session d'août qui vient de se terminer, ont voté, comme d'habitude, de nombreux vœux. C'est de tradition dans ces assemblées qui, en dehors de leurs attributions fixées par la loi, tiennent, toutes les fois que l'occasion se présente, à exprimer leur avis sur les questions qui préoccupent l'opinion.

Parmi ces questions diverses il en est une qui est à l'ordre du jour depuis plusieurs années et qui mérite, en effet d'attirer d'une façon particulière et instante l'attention des pouvoirs publics. Nous voulons parler de la vitesse des automobiles qui ne cesse d'occasionner de nombreux et graves accidents.

Une statistique tenue avec soin ne manquerait pas de souligner l'augmentation inquiétante de ces accidents. A défaut de cette statistique la lecture quotidienne des journaux suffit pour nous renseigner, en ces mois d'été où les automobilistes s'en donnent à cœur joie sur

toutes les routes où nous les voyons, du matin au soir, se succéder en d'épais nuages de poussière.

Devant la multiplicité des accidents provoqués par la vitesse exagérée à laquelle s'abandonnent trop volontiers certains chauffeurs, plusieurs Conseils généraux, fidèles interprètes, en la circonstance, de l'opinion publique, ont adopté le vœu que la circulation des automobiles soit réglementée d'une façon plus sévère. Celui du Rhône, entre autres, n'a pas hésité à demander « que les blessures et homicides occasionnés par les automobiles et dont la responsabilité incombe aux conducteurs, soient considérés comme homicides et blessures volontaires ». Voilà qui est parler net.

Les accidents relatés chaque jour par la chronique sont dus pour la plupart à cet emballement auquel se sentent incapables de résister nombre d'automobilistes, dès qu'ils voient se dérouler devant eux le ruban blanc de la route. Ils sont la proie d'une sorte de vertige dont ils ne se rendent pas compte. La griserie de la vitesse abolit en eux la perception du danger. Dans la traversée des bourgs et des villages, ils ne prennent même pas la peine de ralentir, au risque des pires catastrophes. Ils constituent ainsi un danger permanent pour la sécurité publique.

Loin de nous la pensée d'adresser ce reproche à tous les automobilistes. Ce serait de l'exagération et un manque de justice à l'égard de ceux — les plus nombreux à notre avis — qui s'efforcent de concilier leur plaisir avec la sécurité des passants ; mais il suffit que quelques-uns, encouragés par l'impunité dont ils bénéficient puisqu'ils ont à leur disposition le moyen de se soustraire aux responsabilités encourues, fassent preuve d'une imprudence inexcusable pour jeter le discrédit sur tous et pour justifier amplement les récriminations qui s'élèvent de toutes parts.

Le vœu adopté par plusieurs Conseils généraux répond donc aux désirs fort légitimes de la grande majorité de nos concitoyens. Mais il est à souhaiter que ce vœu, inspiré par le souci de l'intérêt public, ne reste pas lettre morte et qu'une réglementation nouvelle, entraînant en cas de délit une pénalité sévère, vienne mettre un terme à ces vitesses folles qui, aussi bien en pleine campagne, à l'intersection des chemins, que dans la traversée des agglomérations, sont un danger continu.

Du moment que les routes sont ouvertes à tous, aux paisibles piétons comme aux bicyclistes, que tous les véhicules, depuis la primitive charrette de nos paysans jusqu'à la voiture automobile la

plus puissante et la plus perfectionnée, ont le droit d'y circuler, il est inadmissible que celle-ci jouisse en quelque sorte de prérogatives spéciales et abusives et fasse, à chaque instant, courir un péril de mort à ceux qui n'ont pas le temps de se garer de ses terribles atteintes.

Il est impossible de concevoir — ainsi qu'on l'a dit avec raison — un express filant à cent kilomètres à l'heure sur une route destinée aux piétons. Et, cependant, nous voyons journellement des autos passant devant nous à une vitesse presque semblable. N'est-ce pas de la pure démesure ? Puisque ces enragés, qui sont assez souvent les premières victimes de leur imprudence, sont incapables de maîtriser leur emballement, c'est à l'autorité elle-même à prendre les mesures nécessaires pour protéger aussi efficacement que possible les passants.

Il y va aussi de l'intérêt des automobilistes, car, plus encore pour eux que pour les autres, c'est le cas de répéter le refrain de la fameuse ballade de Burger : Hourra ! fantôme, les morts vont vite ! Ils vont si vite que, tous les jours, la liste funèbre s'allonge de quelques noms. Ici, c'est une auto qui, voulant éviter un obstacle soudainement apparu, se jette dans un fossé ou dans un ravin ; là, c'est une autre qui fait panache ou qui va s'écraser contre un arbre ou contre un mur. Mais le résultat est le même, ce sont de nouvelles victimes qui s'ajoutent à celles de la veille.

Le sans-gêne parfois criminel des chauffeurs qui s'empresment de filer dès qu'ils ont renversé ou écrasé un passant, n'a pas peu contribué à exaspérer les colères populaires. Avec leur esprit simpliste les foules n'ont pas manqué de généraliser et d'englober à tort dans une commune réprobation ceux qui, soucieux de leur propre sécurité comme de celle des autres, font tranquillement du trente ou quarante à l'heure et ceux qui, emportés par leur fougue irraisonnée, ne sont pas satisfaits tant qu'ils n'ont pas atteint le quatre-vingt ou quatre-vingt-dix.

La réglementation rigoureuse que réclament les Conseils généraux ne gênera en rien les premiers, mais elle contiendra du moins dans une certaine limite les excentricités des forcenés qui, par une véritable déformation du cerveau, en arrivent à s'imaginer que les routes sont créées pour eux seuls et que seuls ils ont le droit d'y circuler à leur guise, à l'allure qui leur convient, au risque d'écraser les pauvres diables qui, par malheur, se trouvent sur leur passage.

Or, il est temps de mettre fin à ces fantaisies macabres. Et, tout en nous réjouissant du magnifique essor pris par

PAPETERIE DE LUXE - MAROQUINERIE
 CUIR REPOUSSÉ

Lecture. Reçoit toutes les nouveautés

GIDROL SŒURS

18, Rue Emile-Zola, 18
 anc. rue St-Dominique



LES PERSONNES NERVEUSES

ne doivent pas boire d'autre café que le **CAFÉ BARLERIN** hygiénique de santé, recommandé dans les maladies de l'estomac, *gastrites, gastralgies, gastro-entérites, vents, constipation et aigreurs*. Il donne de bons résultats dans les migraines et névralgies, maladies du cœur et toutes les névroses.

Le **CAFÉ BARLERIN** se vend en boîtes de 250, 500 et 1000 grammes, dans toutes les bonnes pharmacies, drogueries et épiceries. Vente en gros chez **M. G. BARLERIN**, pharmacien à Tarare (Rhône), qui expédie franco une boîte de 250 grammes contre 1.25, mandat ou timbres.

POUR ÊTRE FORT ET ROBUSTE

Jouir jusqu'à cent ans d'une santé parfaite

il faut boire, à jeun et après tous les repas, une tasse de **CAFÉ BARLERIN**, et faire usage de crème et de potages à la **FARINE MEXICAINE** du savant Benito-del-Rio.

Ces aliments délicieux se recommandent aux malades atteints de la poitrine ou qui digèrent mal.

Ils sont précieux pour les jeunes filles, les convalescents, les valétudinaires, les vieillards et tous les malades avant besoin d'un reconstituant énergique et non irritant.

Se vendent en boîtes de 2 fr. 25, 4 francs et 7 francs, dans toutes les bonnes pharmacies, drogueries et épiceries. A LYON, rue de la République, Pharmacie **RUZAND**.

M. G. BARLERIN, de Tarare, envoie franco une boîte de 2.25 contre un mandat postal.

Eviter les Contrefaçons
**CHOCOLAT
 MENIER**
 Exiger le véritable Nom

une industrie où notre pays tient la tête, nous approuvons sans réserve le vœu émis par les Conseils généraux sur la circulation des automobiles — comme l'approuveront tous les braves gens qui n'ont aucune envie de s'offrir en holocauste à la machine qui passe en coup de vent, dévorant l'espace... mais dévorant aussi trop de vies humaines.

Eugène DREVETON.



Les Gaietés de la Semaine

Le bon public, j'entends ce public de gens simples et braves, majorité de nos concitoyens, dont la philosophique existence consiste à penser le moins possible — ne se doute pas des efforts intellectuels qu'une élite de citoyens s'imposent en vue d'assurer le bien-être de leurs semblables.

Il est des gens dont la préoccupation dominante est d'améliorer l'existence d'autrui et qui ne ménagent pour cela ni leurs soucis, ni leurs peines. Ah ! les sceptiques ont beau dire, le dévouement n'est pas un vain mot.

Je le répétais tout à l'heure en lisant dans un journal qui ne tire pas seulement ses informations de la bonne volonté d'une hyène ou de la science d'un devin, que *Ligue contre le mal de mer* continuait avec persévérance ses recherches et ses travaux. Bonne Ligue qui travaille à l'époque où les autres font des Congrès de plaisir ou tout simplement se reposent et qui, par 30° à l'ombre, multiplie ses savantes expériences afin de débarrasser l'humanité du désagréable malaise qui gâte à beaucoup le charme des voyages maritimes.

Encore quelques mois, quelques semaines et nous pourrions naviguer sans à-coups et le mal de mer, si j'ose dire, ne sévira plus que dans les autobus parisiens. Du moins, c'est la Ligue qui l'assure et comme j'ai la sagesse de croire aveuglément tout ce que je ne désire pas contrôler, je crois à cela comme à un dogme. Car, de vous à moi, j'avoue que j'ai une sérieuse raison de ne plus essayer personnellement la méthode préventive qui nous sera donnée pour infaillible et que je préfère admettre sans en discuter les mérites, laissant à d'autres la joie de l'employer.

Un jour, en effet, que j'allais risquer une traversée difficile, un ligueur émérite m'a saisi par les basques :

— « Etes-vous malade en mer, cher Monsieur ? » m'a-t-il demandé avec un intérêt qui me toucha jusqu'aux larmes.

Et comme je l'assurais que je n'avais nulle part le cœur aussi dispos :

— « Ça ne fait rien, déclara-t-il, il

vaut mieux prévenir que guérir et je ne me pardonnerais pas de vous avoir, par faiblesse, exposé à la souffrance. Voici la dernière formule que mes collègues et moi venons de découvrir. Un petit verre en embarquant et vous serez gardé de toute mésaventure ».

Comment ne pas se laisser convaincre par un homme aussi affirmatif ?

J'ai donc pris le viatique et, une fois sur le pont, je me suis généreusement offert la dose convenue de la bienfaisante liqueur. Ah ! mes enfants ! l'effet a été magique ! Cinq minutes après il n'y avait pas à bord assez de cuvettes pour mon usage et, si j'avais jusqu'alors ignoré le mal de mer, j'eus, ce jour-là, la satisfaction de faire sa connaissance. Ce qui prouve, une fois de plus, qu'il ne faut jamais contrarier la nature.

Je pense que depuis lors la Ligue a dû modifier sa formule, mais sans doute n'a-t-elle pas trouvé jusqu'ici celle qui sera définitive puisqu'elle fait annoncer que ses recherches se poursuivent.

Espérons qu'elles aboutiront. Quant à moi, je lui souhaite bonne chance, je me tiendrai au courant de ses travaux et chaque année, à la veille des vacances, je ne manquerai pas de recommander ses recettes à mes créanciers et aux personnes grincheuses de ma connaissance. Il faut s'entraider dans la vie et on n'a pas toujours sous la main un aussi bon moyen d'être obligeant envers les gens qu'on aime !

Il n'y a pas, en ce moment, que la *Ligue contre le Mal de mer* qui s'épuise en efforts intellectuels dignes de l'attention universelle. Deux questions également graves ont été soulevées devant le monde savant. L'une, passionnante au premier chef, est posée par M. Yung, professeur à l'Université de Genève, et touche le point de savoir si le sens de l'odorat existe chez l'escargot. D'après cet éminent Suisse, les limaçons lui auraient paru sensibles à l'odeur de la bergamotte. Par contre, l'essence de camomille — et sans doute aussi l'ail et le persil — leur sont éminemment désagréables. Et là-dessus, M. Yung a écrit un livre de douze cents pages qui, sans doute, ne troublera pas les nuits des femmes sensibles, mais dont la lecture fera tout de même l'admiration des gens sérieux. Dieu merci ! Il en reste encore malgré la frivolité des temps et cet excellent ouvrage aura certainement le succès qu'il mérite.

L'autre question n'est pas moins capitale. Il s'agit de définir le sexe auquel appartiennent les anges. Elle a été posée devant les tribunaux par un sculpteur qui s'était vu refuser deux statues auxquelles il avait donné des visages de femmes.

— « Ange étant un substantif masculin, répond l'auteur de la commande, c'est les traits d'un homme qu'il importait de donner au marbre ».

C'est, en vérité, de la logique pure et l'artiste a tort de s'entêter. A sa place, je retaperais mes statues suivant le désir du client. Et, afin de respecter la vérité, la mode et les mœurs du temps, je présenterais l'un de mes anges en complet de chauffeur : casquette cirée, lunettes d'aveugle et cache-poussière, et l'autre sous l'aspect d'un gentleman cossu : crâne ciré, favoris émondés et petit ventre. Ce seraient bien ainsi les hommes modernes et le client serait servi !
Georges ROCHER.

BIBLIOGRAPHIE

LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées, un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois, 3 fr. 50. — Avec planches coloriées : un an, 25 fr., 3 mois 13 fr. 50 ; 3 mois, 7 fr

FRATERNITÉ-REVUE

Revue laïque et chrétienne hebdomadaire, paraissant tous les dimanches. Abonnement : France, 6 francs ; Etranger, 12 fr. Direction : 24, rue d'Aligre, Chartres.

Sommaire du N° 101, dimanche 2 septembre

A travers l'actualité, E. de Ronchamp. — Libre-pensée et libres penseurs (orthographe simplifiée), Jean-S. Barès. — Le Prix des Elections, Antonin Baratier. — Les Théâtres de verdure, Le Renest. — Les cœurs que nous aimons (orthographe simplifiée), Jean Treil. — Paysan, Eugène Corsin. — Les Yeux, Jane de la Vaudère. — La Semaine au Théâtre, F. de Champville. — Les Livres de la Semaine, Michel Epy. — La Semaine Financière, Ajin. — Journaux et Revues. — Petite Correspondance.

LECTURES POUR TOUS

Sommaire du numéro de septembre :

Notre interview de S. M. Oscar II, roi de Suède. — Cent mille hommes qui font la soupe. — Vers les cimes vierges de l'Himalaya, par Charles Rabot. — La Fortune en Roulotte. — Luxueuses installations des forains modernes. — Sur le poing du Fauconnier. — Une Chasse qui redevient à la Mode. — Les Rochers ont des visages, par Armand Rio. — L'Aventure de John Nicholson, roman, par R. L. Stevenson. — Propos de plein air, dessins de Maurice Mahut. — Le Peuple qui chante. — Le triomphe du blé. — Tête de Turc, nouvelle, par Gustave Hue. — Le Musée des souverains sur fruits. — Table des matières et des gravures.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Spectacles et Concerts

CASINO-KURSAAL

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, concert et attractions variés.

OLYMPIA

68, Rue Duquesne

Tous les soirs, à 8 h. 1/4, concert-spectacle. Attractions sensationnelles. Cinématographe. Vastes promenoirs-jardins. Jeudis, dimanches et jours de fêtes, matinée à 2 h.

THE ROYAL VIEW

Nouvel Alcazar (Ancien Cirque Rancy)

Grand cinématographe parlant. Représentations tous les soirs, à 8 h. 1/2. Dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

Rappelons que les scènes projetées, qu'elles soient historiques, comiques ou tragiques, sont d'une absolue moralité et peuvent être vues de tous.

CINÉMATOGAPHE BELLECOUR

Place Leviste

Tous les jours, de 3 h. à 10 h. du soir, jours fériés, dimanches et jeudis, à partir de 2 h.

CASINO DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Tous les jours, concert par l'orchestre du Casino. Tous les dimanches grandes fêtes dans le parc, fontaines lumineuses, feux d'artifice, etc., etc.

MOUCHE DU SOIR

Par bateau illuminé, pourvu d'un projecteur, d'un orchestre et d'un buffet. Départ à 9 heures du ponton La Feuillée.

BULLETIN FINANCIER

La physionomie générale du marché est moins satisfaisante qu'hier. On remarque une certaine lourdeur dans quelques compartiments. Les fonds russes notamment sont en baisse: le 5 % 1906 clôture à 7.960 ; le 3 % 1891 à 58.80 ; le 1896 à 57.20 et le consolidé à 70.30.

La Rente française est plus faible à 9.807. Les établissements de Crédit sont calmes : La Banque de Paris à 1.558, le Comptoir National d'Escompte à 655 ; le Crédit Foncier à 686 ; le Crédit Lyonnais à 1.189 ; la Banque de l'Union Parisienne à 814 et la Société Générale à 650.

La Banque d'Athènes a varié de 141 à 142. On a vu que la souscription des actions nouvelles avait reçu du public un très bon accueil et que le nombre des titres offerts avaient été plus que couvert. Il y aura donc lieu à émission pour les souscriptions non réservées aux anciens actionnaires. A remarquer qu'aux cours actuels, le taux de capitalisation ressort à 6 1/2 %.

Les chemins français sont sans changement.

Parmi les rentes étrangères ; l'Extérieure cote 97.30 ; l'Italien 102.55 ; le Portugais 70.87 et le Turc 97.70.

Sur le marché en Banque ; Neu-Kaffirs est couramment traitée à 27 fr.

La Librairie Ollendorff s'échange à 158.50 Les mines du Transvaal sont restées calmes et soutenues aux environs des cours de leur précédente clôture. La Ferreira vaut 480.50 ; la Rand nimes 169.50 et l'East Rand 124.50.

ST-GERVAIS-LES-BAINS

Dermatoses. — Neurasthénie.

SALINS DU JURA

Débilité des Femmes et des Enfants.

VALS SOURCES VIVARAISES

à minéralisation graduée Nos 1, 3, 5, 7, 9.

Le **Conseil des Femmes**, dont les intéressants sommaires sont bien connus de nos lecteurs, rembourse tout abonnement par de ravissantes primes dont voici le détail :

Un chemin de Table de style Empire d'un dessin inédit très élégant et décoratif, long de 1 mètre et large de 40 centimètres tout prêt à être brodé sur toile péruvienne garantie, ou

Six Mouchoirs festonnés en fine batiste à broder en blanc ou en couleurs, ou

Trois pans de Cravates lingerie, jolie guirlande Louis XVI, à broder sur batiste fine.

Toute abonnée du **Conseil des Femmes**, recevra donc gratuitement par an :

12 numéros de revue, soit 384 pages de texte formant la valeur de 11 à 12 volumes à 3 fr. 50, comprenant 200 articles variés et littéraires

qui la mettront au courant du mouvement intellectuel et social contemporain. Elle sera renseignée sur la vie, le travail et l'activité des femmes dans tous les temps et dans tous les pays ; elle pourra préparer ses filles à une destinée heureuse et utile. Tout cela, sans qu'il lui en coûte un centime, puisque son abonnement lui aura été entièrement remboursé.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

La Compagnie vient de publier un Album artistique intitulé « **Itinéraire illustré Paris-Simplon-Milan** »

Cet album, qui renferme des panoramas cartographiques, des reproductions en simili-gravures et dessins à la plume, est mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des principales gares du réseau ; il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 0 fr. 60 en timbres-poste et adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord)

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C^o, r. Bellecourière Lyon

LA LOTERIE
pour les
ENFANTS
TUBERCULEUX

S^T-POL SUR
MER

fera sont 1^{er} Tirage le 30 Septembre 1906 au lieu du 14 Août.
Gros Lot : 250.000 fr. — 2^e Tirage : 15 Mars 1907.
Gros Lot : 500.000 fr.

UN MILLION 500.000 fr. de lots

Ecrire Omnium (Anc. Maison Coste-Pizot), 65, boul. Sébastapol, Paris. — Le billet : **UN FR.** Exiger le timbre de remboursement.

MODES

La Maison LOUISON, 15, rue Gasparin, se recommande par son joli choix de très beaux Modèles de Paris, et recopie à des Prix modérés.

Elle se charge également des réparations à d'excellentes conditions.

BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION DE COSTUMES
pour Bals Masqués
et Habits

MATÉRIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1
derrière le Gd-Théâtre

LOTERIE D'AUTUN

(SAONE-ET-LOIRE)

300.000 Francs

TROIS GROS LOTS

1 GROS LOT **25.000** fr. — 2 LOTS DE **5.000** fr.

4 lots de 500 fr., 80 lots de 100 fr.

87 Lots, tous payables en argent, donnant **45.000** fr.**TIRAGE : 15 NOVEMBRE 1906****Le Billet : UN Franc**

En vente dans toute la France et Colonies, chez libr., papet. bur. de tabac, et pr recevoir à domic., env. mandat-poste du montant des billets avec envel. affr. à 0,15 c. par 5 bil. à **L'AGENCE FOURNIER, 14, r. Confort, LYON**

Produits insecticides de la Maison DALOZ de LYON
DÉTAIL: Pharmaciens, Droguistes et Épiciers'

**CAFARDS**

détruits avec la poudre

MAZADE & DALOZ

Boite 1 fr.; Demi-Boîte, 0,50

GRAINS DE BAREZIA

pour la destruction des

RATS

Boîte 0,60

NÉVRALGIES MIGRAINES. Guérison certaine par l'emploi du **NEVROL**
A. DAILLOUX, pharmacien de 1^{re} cl., CHAGNY (S.-et-L.)
Flacon 2 fr. - Lyon Dépôt général: PHARMACIE DAMIRON, place de la Bourse
En vente aussi: PHARMACIE DES CÉLESTINS, pl. des Célestins

INSTITUT D'HYDROTHERAPIE MÉDICALE

25, Rue Bât-d'Argent, LYON

BAINS, DOUCHES, MASSAGES
Traitement des Maladies nerveuses, Neurasthénie, Douleurs,
Constipation, Maux d'estomac. Foulures
Ord. médic. scrupuleusement exécutées. Personnel diplômé

LOTERIE DE GRAYPour l'Agrandissement du Musée
AU CAPITAL DE**200.000** fr.**TIRAGE : 20 Décembre 1906****DEUX GROS LOTS****10.000** et **5.000** F.

2 Lots de 1.000 et 34 Lots de 500 à 100

58 Lots pour **24.000** fr.**50 cent. LE BILLET**

En vente dans toute la France, chez débits tabacs, libraires, coiffeurs, etc. Pour recevoir à domicile, adresser mandat du montant des billets avec envel. affranchie à 0,10 par 5 billets à **L'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon**
Concessionnaire générale

LOTERIE

POUR

L'AMENAGEMENT d'un HOPITAL REGIONAL**A GRANDRIS (Rhône)**

Autorisée par Arrêté Ministériel en date du 15 janvier 1906

AU CAPITAL DE

250.000 fr.Gros lot: **20.000** fr.

2 lots de 1.000 4 lots de 500 60 lots de 100

67 lots en espèces pour **30.000** fr.**TIRAGE : 12 MAI 1907****Le Billet : 50 centimes**

En vente dans toute la France, chez débits tabacs, libraires, coiffeurs, etc. Pour recevoir à domicile, adresser mandat du montant des billets avec envel. affr. à 0,15 cent. par 5 billets à **L'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon,**
concessionnaire générale

TISSUS, MERCERIE, PASSEMENTERIE**ALBERT MÉLÈSE**

PARIS — 54, Rue Etienne-Marcel (Place des Victoires) — PARIS

Téléphone : 142-97

Téléphone : 142-97

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR COUTURIÈRES

La Maison ne répond qu'aux demandes faites par les Maisons de couture

ENVOI DE CARNETS D'ÉCHANTILLONS CHAQUE SAISON